

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Cergy-Pontoise - CY SUP - Licence - Portail Mathématiques - Mathématiques Informatique Physique et Ingénierie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Cergy-Pontoise - CY SUP - Licence - Portail Mathématiques Informatique Physique et Ingénierie (11638)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 3%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Cergy-Pontoise - CY SUP - Licence - Portail Mathématiques Informatique Physique et Ingénierie (11638)	Jury par défaut	Tous les candidats	188	3122	3014	1655	183

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Cergy-Pontoise - CY SUP - Licence - Portail Mathématiques Informatique Physique et Ingénierie (11638)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	727	681	393	32	17,5 %
			Masculin	2395	2333	1262	151	82,5 %
			Total	3122	3014	1655	183	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Cergy-Pontoise - CY SUP - Licence - Portail Mathématiques Informatique Physique et Ingénierie (11638)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	108	108	7	0	0 %
				Sans mention	958	958	213	61	34,7 %
				AB	826	826	556	74	42 %
				B	582	582	532	35	19,9 %
				TB	290	290	277	6	3,4 %
				TBF	34	34	34	0	0 %
				Total	2798	2798	1619	176	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	6	6	0	0	
				Sans mention	74	74	2	0	
				AB	57	57	11	0	
				B	19	19	8	0	
				TB	6	6	5	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	162	162	26	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	0	0	
				Sans mention	6	6	0	0	
				AB	4	4	0	0	
				B	3	3	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	15	15	0	0	
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	62	5	2	1
			AB		29	5	0	0	0 %
			B		32	14	5	4	57,1 %
			TB		15	7	3	2	28,6 %
			TBF		2	1	0	0	0 %
			Total		140	32	10	7	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	7	7	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	7	7	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Cergy-Pontoise - CY SUP - Licence - Portail Mathématiques Informatique Physique et Ingénierie (11638)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	2319	2319	1415	122	66,7 %
			En réorientation	454	394	171	39	21,3 %
			Non scolarisés	154	147	17	5	2,7 %
			Scolarité étrangère	160	120	44	14	7,7 %
			Autres	35	34	8	3	1,6 %
			Total	3122	3014	1655	183	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Cergy-Pontoise - CY SUP - Licence - Portail Mathématiques Informatique Physique et Ingénierie (11638)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	1708	1708	1231	124
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	421	421	235	20
			Autres doublettes	389	389	99	13
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Cergy-Pontoise - CY SUP - Licence - Portail Mathématiques Informatique Physique et Ingénierie (11638)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	67,8 %	67,8 %	78,7 %	79 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	16,7 %	16,7 %	15 %	12,7 %
		Autres doublettes	15,4 %	15,4 %	6,3 %	8,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Les notes obtenues en première, en terminale et aux épreuves du baccalauréat, le cas échéant : -en mathématiques, physique-chimie, NSI et autres matières scientifiques, suivant le parcours, -les notes de français et de langues étrangères.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Les qualités d'expression et méthodes de travail des candidats seront prises en compte, à travers des notes et/ou des appréciations des enseignants.	Important
Savoir-être	Savoir-être	Les appréciations des professeurs, ainsi que la fiche avenir, pourront être prises en considération pour juger de l'implication, de l'assiduité et de l'attitude en classe du candidat.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Le projet de formation motivé pourra être pris en considération pour juger du parcours du candidat, et de sa motivation pour la formation.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le classement s'est effectué sur tableur (format .ods, libreoffice), par extraction des données anonymisées depuis parcoursup.

Ce classement tient compte à la fois d'une moyenne pondérée des notes obtenues dans les matières les plus significatives pour la licence MIPI : mathématiques, physique-chimie, NSI, SI, langue vivante A, Français; et d'une note de "filière", qui tient compte de la série du baccalauréat, des spécialités choisies en 1e, en terminale, d'éventuelles options choisies, de la filière du supérieur pour les candidats en réorientation.

Ces deux notes M (pour la moyenne pondérée) et F (pour la filière) sont additionnées, et les candidats sont alors classés par ordre décroissant. Il est ensuite tenu compte des éléments non chiffrés (appréciations dans la fiche avenir, lettre de motivation), notamment pour pouvoir classer les étudiants à qui il manque des notes (par exemple, absence de notes dans une matière; filière ne comportant pas de mathématiques); dans certains cas, pour pondérer un classement automatique qui semblait peu pertinent. Le détail du calcul de ces moyennes, et des traitements de cas particuliers, est détaillé dans la suite.

Calcul de la moyenne pondérée M

Des moyennes intermédiaires sont calculées dans chacune des matières suivantes :

- mathématiques,
- physique-chimie (si l'enseignement est suivi)
- NSI (si l'enseignement est suivi)
- SI (si l'enseignement est suivi).

Une moyenne « fondamentale mipi » est alors calculée par moyenne pondérée de ces moyennes, en corrigeant les disparités de notation entre matières.

Des moyennes similaires sont calculées en français et en Langue vivante A.

Une moyenne pondérée de cette moyenne mipi, des moyennes de Français et de LVA est alors calculée.

Ces moyennes sont calculées en attribuant un coefficient à chacune des notes des bulletins de 1e et terminale, 1e, 2e et 3e trimestre, ainsi qu'aux notes d'épreuves de bac (pour les étudiants en réorientation).

De manière générale, lorsqu'une note n'est pas présente dans le bulletin (par exemple, pas de note de 3e trimestre pour les élèves

de lycées semestrialisés), la note n'est pas prise en compte dans la moyenne pondérée.

Calcul de la note de Filière F

La note F est l'addition de différents bonus :

Pour les bacheliers de série générale, les choix de filière suivants rapportent un bonus (par ordre décroissant) : mathématiques ; physique-chimie, NSI, SI ; SVT.

Ce bonus est multiplié par trois pour les spécialités conservées en terminale.

Les enseignements complémentaires maths complémentaires et maths expertes rapportent aussi un bonus.

Les filières technologiques se voient attribuer un bonus en fonction de leur proximité avec les matières fondamentales de MIPI.

Pour les candidats en réorientation :

Les bonus de filière dans le secondaire sont moins élevés que pour un bachelier de l'année.

Mais un bonus vient s'ajouter en fonction de la filière du supérieure suivie : licences scientifiques ou santé, classes préparatoires ou classes préparatoires intégrées en sciences, IUT scientifiques. Ce bonus permet d'atteindre le même niveau de bonus qu'un bachelier de l'année de filière équivalente.

Cas particuliers

Certains dossiers ne peuvent pas être traités automatiquement, ou nécessitent une adaptation des notes après appréciation humaine du dossier.

En particulier, lorsque le dossier ne comporte pas, ou pas assez, de notes de sciences en général, et de mathématiques en particulier, le classement automatique est non pertinent.

- notes venant d'un établissement étranger : vérification humaine, en prenant en compte la différence de système de notation.
- notes visiblement très élevées pour certains étudiants inscrits au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).
- bacs obtenus depuis plusieurs années : appréciation humaine du parcours post-bac ; éventuelle retouche de la note si le calcul sur des résultats anciens semble non pertinent.
- filières non traitées automatiquement (DAEU) : appréciation et attribution d'une note humainement.
- étudiants non scolarisés, candidats libres : évaluation des autres éléments du dossier humainement.

Pour toutes ces vérifications humaines, le jury s'est appuyé aussi sur les différents éléments du dossier: projet de formation, scolarité, CV, appréciations du bulletin, fiche avenir, bac.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le jury constate cette année une augmentation importante du nombre de candidats, passée de 2508 candidatures confirmées en 2023 à 3122 en 2024. Compte tenu en outre d'une légère baisse du nombre de places en L1 MIPI, il est devenu beaucoup plus difficile d'être accepté dans la formation.

Ainsi, le rang du dernier appelé était de 1938 en 2023, et de 1902 en 2024, parmi beaucoup plus de candidats.

Dans ce contexte, il est d'autant plus important pour les candidats de réfléchir à ses vœux, de présenter au mieux son dossier et de soigner ses arguments dans la lettre de motivation notamment.

Le classement des dossiers est resté largement basé sur les choix de filière et de spécialité, et les notes de lycée et de bac. Il est essentiel de remplir à la main ses bulletins, en joignant les originaux, pour tous les candidats pour lesquels les bulletins ne remonteraient pas automatiquement (notamment, étrangers et candidats libres).

Signature :

Laurent GATINEAU,
Président de l'établissement Université de Cergy-
Pontoise - CY SUP